



[www.le-drennec.fr](http://www.le-drennec.fr)  
[mairie.le-drennec@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-drennec@wanadoo.fr)

# LE DRENNEC

## INFORMATIONS COMMUNALES

Vendredi 03 juillet 2020

### MAIRIE

**Horaires d'été : du Lundi 20 Juillet au Vendredi 14 août inclus**

Mairie : ouverte au public uniquement le matin de 8h30 à 12h00

Bibliothèque : ouverture les mercredis de 16h00 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h

**PENDANT LA PERIODE ESTIVALE** : Madame Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez prendre contact avec la mairie au 02.98.40.40.01 ou par mail : [mairie.le-drennec@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-drennec@wanadoo.fr), en précisant vos coordonnées, nom, prénom et l'objet de votre demande.

#### **COMMUNIQUE MAIRIE**

1/ Des travaux concernant le remplacement de canalisations d'adduction d'eau potable rue de Brest, depuis l'entrée du bourg côté Plabennec jusqu'à l'intersection avec la rue de la mairie, ainsi que la rue de Landouzen et rue de la Mairie sont réalisés par la société TPC Ouest, pour le compte de la Communauté de Communes jusqu'au 18 septembre 2020. La circulation sera interdite sur la portion de la voirie comprise entre la rue du Château d'Eau et la rue de Brest. Une circulation alternée au moyen de feux tricolores sera mise en place, pendant la durée du chantier, rue de Brest - RD 788, rue du Château d'Eau, et pour les raccordements de réseaux, rue de la Cité Gorrekear, ZA de Kernevez, Rue de Locmaria, rue de la mairie et rue de Landouzen (interventions ponctuelles). Pendant deux semaines, du 20 juillet au 31 juillet, la route de Brest sera barrée et des déviations seront mises en place pour les poids lourds et les véhicules légers. Nous vous tiendrons informés prochainement du circuit de ces déviations et vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

2/ Travaux sur RD 788. Le Département procèdera aux travaux de réfection de la chaussée du giratoire de Traon Bihan sur la D788 sur le territoire de la commune de Ploudaniel durant les nuits du 6 au 9 juillet de 20h00 à 6h00 (dates prévues à ce jour ; hors intempéries). La liaison Le Folgoët ⇔ Le Drennec/ Plabennec sera interrompue au droit du carrefour giratoire et des itinéraires de déviation conseillés seront mis en place par la RN12 via l'échangeur de St Eloi et par la D59 ; D38 et D28 via Plouvien. L'accès à la ZI de Traon Bihan (Even) se fera uniquement depuis Ploudaniel par la VC n°6



**Les dépôts sauvages sont interdits (loi du 15 juillet 1975)** : Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent.

Ces dépôts sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Nous informons les auteurs de ces indécrottes qu'ils s'exposent à des amendes de 450 à 1500 euros. Certains ont déjà été identifiés.

Ils doivent aussi savoir que le fait d'apporter les déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant.

Ces comportements inciviques ne sont pas acceptables.

**Ce sont les services des communes et donc les finances publiques qui sont mis à contribution.**

↳ **HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES**. Les déchèteries situées à Plabennec et Lannilis sont ouvertes du lundi au samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h. L'ensemble des déchèteries sont fermées le dimanche et les jours fériés. Les aires de déchets verts sont maintenues fermées.

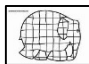
↳ **FERMETURE AIRE DE DECHETS VERTS** : Pour continuer d'assurer ce service, une réhabilitation des aires de déchets verts serait nécessaire pour prévenir tout accident ou pollution susceptible de dégrader le milieu environnant. La CCPA, n'est pas en capacité de supporter les coûts d'investissement d'une mise aux normes de 3 aires (Le Drennec, Kersaint-Plabennec, Landéda)

auxquels s'ajouteraient des coûts de fonctionnement liés principalement au gardiennage. En conséquence, Le Président de la CCPA a donc été contraint de prendre la décision de fermer les aires de déchets verts.

Les déchets verts sont acceptés sur les déchèteries de Lannilis, Plouguerneau, Bourg Blanc Plouguin et Plabennec.

Par ailleurs, les déchets verts peuvent être une ressource pour les jardins : **Les usagers sont encouragés à valoriser les déchets au moyen des différentes valorisations possibles : mulshing, broyage, paillage et compostage.**

**RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE** Les jeunes filles et garçons, **nés en avril, mai, juin, juillet 2004**, sont invités à se présenter en mairie à leurs **16 ans** s'ils ne l'ont pas déjà fait. Une attestation leur sera remise et sera nécessaire pour les concours, examens (Baccalauréat...). Se munir du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Le recensement citoyen est indispensable pour pouvoir participer à la JDC. Vous pouvez faire ces démarches en ligne sur le site [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)

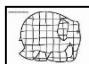
 **ALSH EPAL - Maison de l'Enfance** : Réouverture de l'accueil de loisirs sur inscription à l'adresse mail suivante : [ledrennec@epal.asso.fr](mailto:ledrennec@epal.asso.fr).



**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** : Espace des Châtaigniers. ☎ 02.98.40.40.92. [biblio.ledrennec@wanadoo.fr](mailto:biblio.ledrennec@wanadoo.fr)  
<https://bibliotheque-ledrennec.fr/> (pour toute l'actualité de votre bibliothèque).

Réouverture de la bibliothèque au public à partir du **Vendredi 3 Juillet**, aux horaires habituels, en respectant quelques mesures de prudence : port du masque conseillé, lavage des mains au gel hydro-alcoolique, 8 personnes maximum pour respecter les distances conseillées. Les retours de livres seront toujours à déposer dans le Hall des Châtaigniers. Venez découvrir les Nouveautés...

**Coup de coeur jeunesse** : partage le nom des livres de la bibliothèque qui t'ont plu sur le site internet de la bibliothèque, donne le titre du livre à la bibliothèque qui le publiera.

 **ALSH EPAL - Maison de l'Enfance** : Réouverture de l'accueil de loisirs sur inscription à l'adresse mail suivante : [ledrennec@epal.asso.fr](mailto:ledrennec@epal.asso.fr).



**ASTREINTE CCPA : EAUX ET ASSAINISSEMENT** : Le W.E et en dehors des heures de service 06.08.41.49.75.



**COLLECTE DES ORDURES MENAGERES** : Mercredis des Semaines **Paires**.  
CCPA - Problème de ramassage des déchets ménagers : ☎ 02.90.85.30.18.

**ENEDIS**. Dépannage et sécurité : pour déclarer un sinistre (coupure d'électricité, boîtier électrique endommagé ou cassé), contactez le 09.726.750.29.

## VIE SCOLAIRE

**ECOLE DES SOURCES**. Inscriptions : la directrice reçoit les familles uniquement sur rendez-vous en envoyant un mail à [ec.primaire.ledrennec@orange.fr](mailto:ec.primaire.ledrennec@orange.fr). En application du protocole sanitaire, les parents visiteront les locaux un par un, le port du masque est obligatoire. Pour une inscription, merci de vous munir du livret de famille, carnet de santé et certificat de radiation en cas de changement d'école. Depuis la rentrée 2019, l'inscription est obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> septembre pour tous les enfants ayant 3 ans dans l'année (enfants nés en 2017). Les enfants nés avant le 1<sup>er</sup> septembre 2018 peuvent aussi être accueillis à la rentrée de septembre, à celle de janvier pour ceux nés jusqu'au 31 décembre 2018.

**ECOLE ST ADRIEN**. Inscriptions à l'école Saint Adrien. En raison de la pandémie, nous n'avons pas pu organiser nos portes ouvertes habituelles. Notre école est cependant ouverte aux inscriptions et la directrice Madame Guillem Nadine vous reçoit individuellement sur rendez-vous. Vous pouvez la contacter au 02.98.40.78.27, ou 06.71.05.58.96 ou par mail : [ecole.saint-adrien@orange.fr](mailto:ecole.saint-adrien@orange.fr). Notre école est accessible à tous. Nous organisons des matinées d'intégration pour les petits ainsi que des rentrées différées en cours d'année scolaire. Nous privilégions l'enseignement de l'anglais dès la classe de maternelle et nous enrichissons chaque année notre équipement numérique. Notre contribution mensuelle s'élève à 26€ par mois. N'hésitez pas à prendre contact avec l'école et à très bientôt.

## VIE ASSOCIATIVE

**PAROISSE**. Samedi 11 juillet à 18h30 messe au Drennec. Dimanche 12 juillet à 11h00 messe à Plabennec.

**UNC LE DRENNEC / KERSAINT-PLABENNEC**. Samedi 04 juillet 2020, notre Association locale de l'Union Nationale des Combattants rendra hommage aux soldats morts pour la France, au travers de la cérémonie d'investiture en l'honneur de la récente élection du nouveau Maire de la commune. 10h25 : Rassemblement des participants au Monument aux Morts de la commune. 10h30 : Début de la cérémonie. Prise de parole par Madame Monique LOAËC Maire. 10h40 Appel des " Morts pour la France ". 10h45 : Dépôt de gerbe par Madame le Maire de la commune. 10h45 : Sonnerie aux morts, suivie d'une minute de

silence puis de la Marseillaise. 10h50 : Pas de salut des " Porte-drapeaux " juste un acquiescement. 11h00 : Vin d'honneur servi à la salle Ti An Abériou.

**AN HENTCHOU TREUZ.** Balade randonnée, le mardi 14 juillet 2020 à 14h00 au départ de la chapelle de Landouzen. Rendez-vous à 13h45 sur le site de la chapelle. Distance entre 7 à 9 km pour environ 1h30 à 2h00 de marche. Sur circuit facile : Chapelle de Landouzen, Gare du Drennec, route de Locmaria, Chapelle de Locmaria et retour par les stations de pompes. Une petite collation sera servie à l'issue de cette balade. Ouvert à tous.

**LE TEMPS DE VIVRE.** Le déconfinement permet désormais de réaliser des sorties en plein air. En collaboration avec l'association des marcheurs, An Hentchou Treuz, le club Le Temps de Vivre propose à ses adhérents de venir marcher ensemble, en respectant les gestes de distanciation. Une marche lente, dont la durée (d'une demi-heure à trois quart d'heure), sera définie par les participants, sur un circuit plat, accessible à tous, est proposée **le mercredi 8 juillet, départ à 10h devant la mairie.**

## VIE CULTURELLE



**CINEMA EVEN LESNEVEN - L'OMBRE DE STALINE** : Vendredi 03 à 20h15. **LA BONNE EPOUSE** : Samedi 04 à 20h15 ; Dimanche 05 à 20h15. **UN DIVAN A TUNIS** : Dimanche 05 à 10h45 ; Lundi 06 à 20h15. **DARK WQTERS** : jeudi 9 à 20h15 (VO).

## ANNONCES DIVERSES

**APPEL AUX DONS DE LAINE POUR L'EHPAD DE PLABENNEC.** Vous avez fait du tri dans vos armoires et vos greniers pendant le confinement ? Vous y avez trouvé de la laine dont vous ne savez pas quoi faire ? L'EHPAD de Plabennec recherche des dons de pelotes de laine pour ses activités créatives (pelotes entières autant que possible). Vous pouvez les déposer en sachets dans le hall de l'EHPAD.

**LA VESTIBOUTIQUE DE LA CROIX-ROUGE**, 4 Place de l'Europe Lesneven, organise une Grande Braderie les Mercredi 15 juillet de 9h à 17h, Vendredi 17 juillet de 14h à 19h et Samedi 18 juillet de 9h à 12h. Vente ouverte à tous les publics (port du masque obligatoire - les sacs pour transporter vos achats ne sont plus fournis). Horaires d'ouverture : Lundi - Mardi - Samedi (9h-12h), Vendredi (14h30-19h).

**TRANSPORT SCOLAIRE BREIZHGO.** Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>  
Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh avant le 15 juillet 2020, au-delà une majoration de 30€ pour inscription tardive sera appliquée. RENSEIGNEMENTS 02 99 300 300 du lundi au samedi de 8h à 20h ou [www.breizhgo.bzh/transports-scolaires](http://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires).

**RECHERCHE LOGEMENT.** Nous recherchons un logement chez l'habitant pour notre fils Dorian âgé de 17 ans. En effet, il effectuera un stage en apprentissage pour l'année à la Boulangerie-Pâtisserie Tanguy à compter du 01 septembre. Il sera en stage 3 semaines par mois. Si vous avez la possibilité de l'accueillir merci de nous contacter : Mr et Mme BRETON Stéphane 14, rue de l'Aber Wrac'h - 29400 LANDIVISIAU. Tel : 02/98/68/35/23. Mail : [celietsteph@orange.fr](mailto:celietsteph@orange.fr) Ou : 06/12/58/71/08 (BRETON Stéphane) : 06/35/95/37/10 (BRETON Céline).

**VIDE MAISON** : Annulé samedi 4/07 de 10h à 18h, au 2 bis Bellevue - Le Drennec.

**COURS PARTICULIER.** Bruno l'HOSTIS, professeur indépendant, donne cours maths et physique-chimie, niveaux collège et lycée, en juin, juillet, août, afin de mieux préparer la prochaine rentrée scolaire. 06.46.53.86.97 ou [bruno.lhostis@laposte.net](mailto:bruno.lhostis@laposte.net)

**A VENDRE** poireaux à repiquer. LADAN Michel, 31 Lesgall An Taro à Ploudaniel. 02.98.40.44.91.

## MEMENTO

**MEDECIN DE GARDE** Composer le 15.

**PHARMACIE DE GARDE.** Composez le 3237.

**PHARMACIE Erick BOUGEARD** : fermée vendredi 10 et samedi 11 juillet.

**CABINET INFIRMIER** 7 rue de Brest. ☎ 02.98.40.70.58. Permanences Lundi - Vendredi : 11H30 à 12H. Samedi, Dimanche sur rdv.

**LE TELEGRAMME** : Correspondance : Mme Martine Kerleroux, ☎ 02.98.40.87.44. Courriel : [martine-kerleroux@orange.fr](mailto:martine-kerleroux@orange.fr)

**OUEST-FRANCE** : M. Yvon SIMIER, ☎ 02 98 40 74 86 ou 06 81 79 52 76. Courriel : [simier.yvon@orange.fr](mailto:simier.yvon@orange.fr)

**RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL DE PLABENNEC.** Les horaires d'ouverture du Relais Parents Assistants Maternels Intercommunal : Sandrine RIOU et Sophie CARIOU vous accueillent : Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 16h30 (06.01.44.01.12 ou 06.98.56.32.22) ; Mercredi 9h-16h30 (06.01.44.01.12) ; Vendredi 9h-16h (06.01.44.01.12). Si les horaires ne correspondent pas à vos disponibilités, n'hésitez pas à nous laisser un message ou à nous adresser un mail [rpam@plabennec.fr](mailto:rpam@plabennec.fr), en nous indiquant le jour et l'heure qui vous conviendraient.

**ADMR.** Aide à domicile, portage de repas, télé assistance. Contact 02.29.62.61.69.

**AMADEUS** Aide Soins à Domicile, Equipe Spécialisée Alzheimer, portage de repas, télé-assistance, 02 98 21 12 40, [www.ads-llp.fr](http://www.ads-llp.fr).

**ADAPEI** Asso. Parents & Amis de Personnes handicapées mentales. Contact : Mme MADEC Marie Léontine. ☎ 02.98.40.73.43.

**ASSOCIATION LES FEUX FOLLETS.** « Association nationale de parents d'enfants et d'adultes atteints de la phénylcétonurie ». Récupération de ferraille, électroménagers, ordinateurs, écrans, TV, câbles, batteries.... Gaël 06.68.10.58.50.

**PERMANENCE SOCIALE.** Une permanence sociale, sur rendez-vous uniquement, est mise en place dans les locaux de la mairie le premier jeudi du mois, de 14h à 17h. Prendre contact avec le CDAS de Lesneven au 02.98.04.02.65.

**CONCILIATEUR DE JUSTICE ET DECONFINEMENT** : Dans une note du 5 mai 2020, la Chancellerie a précisé les conditions nécessaires pour la reprise du travail dans les lieux de justice (tribunaux, Maisons de la Justice et du Droit, etc...) Ces règles très explicites s'avèrent contraignantes pour toutes les personnes vulnérables et ou âgées de plus de 65 ans. Ces règles sont également reprises par l'ACCAR, l'association qui regroupe les conciliateurs de Justice.

Le gouvernement incite fortement les personnes âgées de 65 ans et plus à continuer à respecter les mesures d'isolement. Dans ces conditions, la reprise des permanences dans les mairies et lieux de justice n'est pas d'actualité pour les conciliateurs entrant dans cette tranche d'âge, ce qui est le cas du conciliateur du canton de Plabennec.

Bien évidemment, le conciliateur continuera à être joignable à l'adresse de mail déjà indiquée ([jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr](mailto:jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr)) mais aussi par la saisine en ligne sur le site Internet «conciliateurs.fr» S'il est ainsi saisi, le conciliateur prendra contact avec le demandeur par téléphone et tentera de régler le litige par voie amiable, sans pouvoir toutefois acter l'accord par un constat officiel (qui nécessite la présence physique des personnes intéressées par le conflit).

**MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS DES ABERS.** Ouverture au public sans RDV depuis le lundi 22 juin, la Maison de l'emploi du Pays de Abers ouvre ses portes aux horaires habituels sans prise de RDV préalable aux demandeurs d'emplois et toutes personnes souhaitant être accompagnée dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation. Les horaires sont : - du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h - le mercredi au pôle social de Lannilis de 8h30 à 12h30, - le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h **Employeurs**, vous êtes à la recherche de personnel, vous pouvez déposer vos offres d'emploi par téléphone ou par mail. **L'accès se fait dans le respect des règles sanitaires. Le port du masque et l'application de gel hydro-alcoolique à l'entrée sont demandés.** Les conseillers sont également protégés par le port d'une visière et la mise en place d'un écran en plexiglass. Les accès et les espaces d'accueil et de circulation ont été aménagés et adaptés pour garantir la plus grande sécurité pour les agents et les usagers. Pour contacter la Maison de l'emploi : 02 90 85 30 12 ou [accueil.emploi@pays-des-abers.fr](mailto:accueil.emploi@pays-des-abers.fr).



## SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

Recyclez vos emballages devient plus simple !

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans les colonnes de tri jaune du territoire de la Communauté de Communes du Pays des Abers.

Pour vous, le tri devient plus simple :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri. Toutes les barquettes (beurre, viande, ...) les films plastiques, les pots (yaourts, crème fraîche, ...) les tubes de dentifrice, les sacs plastiques, les petits aluminium (capsules de café, couvercle métalliques, ...)
- 2/ Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider
- 3/ déposez vos emballages en vrac, sans sac et non emboîtés dans les colonnes jaunes.

**MÉMO tri**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS

**LES EMBALLAGES ET LE PAPIER**  
Je mets dans les conteneurs de couleur jaune  
Nouveau  
Chocolats  
Dentifrice

**LE VERRE**  
Je mets dans les conteneurs de couleur verte  
Sans bouchon, ni couvercle  
Je ne mets pas :  
La vaisselle, la porcelaine, la faïence, le grès, le carrelage, le verre spécial

**LES ORDURES MÉNAGÈRES**  
Je mets en sac dans mon bac ordures ménagères  
En sac fermé

Les emballages plastiques : bouteilles, barquettes, pots de yaourt, films plastiques...  
Tous les papiers  
Les emballages en métal  
Les emballages et briques en carton

les contenants se trient bien vidés / en vrac / sans sac / non emboîtés

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

consignesdetri.fr Le site web  
L'application Guide du Tri